

Les PEP Guyane

Association de loi 1901, reconnue d'utilité publique et à but non lucratif,

les **PEP** (*les Pupilles de l'Enseignement Public*) sont complémentaires de l'Education nationale et portent les valeurs de laïcité et de solidarité.

Les **PEP** initient de nombreuses actions pour rendre les jeunes acteurs de leur citoyenneté. Nous intervenons auprès de tout élève malade ou accidenté de la maternelle au BTS, afin d'éviter l'interruption de sa scolarité.

Devant le nombre croissant des grossesses précoces, les PEP souhaitent assurer l'accompagnement des mineures enceintes scolarisées.



LE SAMES

Service d'Accompagnement des
Mineures Enceintes Scolarisées



Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public de Guyane

Siège des PEP 973

PAE de DEGRAD DES CANNES BP161 97323 CAYENNE CEDEX

Téléphone : 0594383864

Téléfax : 0594286008

Téléphone : 06 94 92 91 59

Site web : sapad973@lespep973.org

SES MISSIONS

- Eviter la rupture scolaire, en maintenant un lien avec l'établissement d'origine (de la maternelle au lycée)
- Permettre à l'élève malade ou accidenté de poursuivre les apprentissages scolaires indispensables afin d'assurer un retour en classe sans décalage excessif dans les acquisitions (deux semaines minimum)
- Maintenir le lien avec l'établissement scolaire et avec ses camarades de classe.

SIGNALEMENT

- Vous êtes concernés par l'absence d'un élève
- Chefs d'établissements, directeurs d'écoles
 - Enseignants du 1^{er} et 2nd degrés (public ou privé) et Conseillers Principaux d'Education (C.P.E)
 - Parents et délégués des parents
 - Professionnels du secteur médical et para-médical

INTERVENANTS

- Le ou les enseignants de l'élève en **priorité**
 - D'autres enseignants de l'établissement
 - Des enseignants volontaires
- (Ce service est gratuit pour les familles)

FONCTIONNEMENT

- Elaborer et assurer le suivi du projet pédagogique de l'élève avec l'établissement d'origine, l'élève et la famille
- Bilans réguliers (évaluer, remédier)